

## Roubaix à nouveau confirmée dans ses « 4 Fleurs »

À la suite du passage du jury national des Villes et Villages Fleuris, cet été, Roubaix confirme sa place dans le palmarès des villes 4 Fleurs. C'est pour la Ville une reconnaissance de la qualité de la politique conduite en matière d'espaces verts, au service du cadre de vie des habitants et dans une dynamique durable.

Depuis son obtention, en 2003, la ville ne s'est jamais départie de son statut 4 Fleurs. Avec la reconduction pour trois ans du label, ses efforts et le travail des agents municipaux sont à nouveau récompensés.

Le jury, composé de 4 experts en espaces verts, est venu à Roubaix le 21 juillet pour juger de la qualité globale de son cadre de vie.

S'il s'est montré particulièrement sensible aux massifs composés de plantes résilientes que la canicule de cet été a permis de tester dans des conditions réelles, c'est plus largement la qualité et la diversité des actions menées qu'il a distinguées : déploiement de la gestion différenciée, création de jardins et d'espaces publics originaux répondant à une préoccupation constante en faveur de la biodiversité, traitement de chaque quartier avec le même soin, le même souci du beau et le même respect de la nature.

Le renouvellement du label clôture une année riche pour les espaces verts de la Ville avec, notamment, la réalisation d'un jardin éphémère à l'occasion de Lille 3000 ou encore la production et la distribution de 20 000 plants de tournesol qui ont offert une couleur solaire à la ville et permis d'expliquer la gestion différenciée.

### LE LABEL 4 Fleurs

Il récompense la démarche exemplaire d'une commune, son patrimoine végétal, le fleurissement, la gestion environnementale et la qualité de l'espace public, mais aussi la dynamique de valorisation du label, ainsi que l'animation et la promotion de la démarche.

#### Les espaces verts de Roubaix en 4 chiffres :

- **145 hectares de patrimoine vert / 12 500 arbres dont plus de 9 000 d'alignement / 91 agents affectés à l'entretien et à la maintenance du patrimoine vert et communal de la ville (parcs et jardins, cimetière, abords du canal, jardins d'école, etc.) / Un parc urbain, le parc Barbieux, de 26 hectares.**